

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

septembre 2010

n° 44

Editorial

Une région en construction

Le district Jura-Nord vaudois est le plus grand en superficie du Canton. Issu de la réforme territoriale décidée il y a quelques années, il est formé des quatre anciens districts d'Yverdon, Orbe, Grandson et la Vallée de Joux.

Le défi qui se présente à nous est de taille: il s'agit de définir les contours d'une nouvelle culture commune, de dépasser les clivages, voire les rivalités historiques, pour travailler ensemble en faveur du développement de cette nouvelle région. Tous les ingrédients sont réunis pour qu'une dynamique positive s'instaure. Nous pouvons compter pour cela sur l'action menée par l'Association pour le développement économique du Nord-vaudois (ADNV) et par son homologue de la Vallée de Joux. Mais le chemin à parcourir pour façonner une identité, et surtout, pour trouver un équilibre entre communes urbaines et rurales ou entre la plaine et la montagne, est long et parsemé d'embûches. Des cadres de vie et des besoins très divers expliquent les difficultés parfois rencontrées dans la recherche de solutions concertées et acceptables pour l'ensemble des communes.

Les Autorités de la ville d'Yverdon-les-Bains et des autres communes cherchent néanmoins, de manière très active, à aplanir les divergences de vue et développent toute une série de projets à même de donner à notre région une unité et une identité, éléments indispensables pour qu'elle soit reconnue et soutenue par les instances cantonales et qu'elle présente une attractivité accrue, notamment auprès des entreprises qui souhaitent s'y établir. Parmi les projets en cours, il faut citer la création d'une police intercommunale et la régionalisation du Service incendie et secours. Dans le domaine sportif, des discussions avancées ont actuellement lieu avec la commune de Grandson pour la réalisation d'un skate-parc ou d'une nouvelle piste de bicross. Nous cherchons également à améliorer la circulation de l'information entre les différentes communes, et diverses idées sont à l'étude dans ce domaine.

L'avenir passe par le développement de projets de ce type et une intensification des collaborations. Cela nous permettra de consolider les atouts de notre région et de lui assurer un développement harmonieux.

Votre Syndic: Daniel von Siebenthal

Nouvelle direction pour le projet aggloy



Mme Raphaëlle Probst Outzinout est entrée en fonction le 2 août dernier en tant que Cheffe de projet du Bureau d'agglomération AggloY.

Géographe de formation, elle a obtenu un diplôme d'études supérieures en management urbain à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève. Vivement intéressée par les questions urbaines, Mme Probst Outzinout a travaillé dans le domaine de l'urbanisme et de la mobilité pour la Ville de Neuchâtel, l'Etat de Neuchâtel et l'Association du Réseau urbain

neuchâtelois. Depuis 2004, elle a été en charge de la coordination opérationnelle du projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois, retenu par la Confédération dans le cadre du fonds fédéral d'infrastructure. Mme Probst Outzinout accorde une importance toute particulière à l'intégration des différents partenaires concernés dans la conduite des projets urbains et à la communication.

Voir p. 5



Nouvelle direction pour la Police municipale



Monsieur Pascal Pittet assumera le poste de Chef de la sécurité publique, avec fonction de Commandant de police au grade de Capitaine dès le 1er septembre.

Monsieur Pascal Pittet a fait un apprentissage de policier, puis a travaillé comme agent à Police-secours à Lausanne. Après avoir assumé la fonction d'inspecteur à la Police judiciaire durant sept ans, il est devenu officier de police en 1999, chef de section à Police-secours toujours dans le chef-lieu du Canton. Dans cette fonction, il a assumé nombre de commandements soit dans le cadre d'événements majeurs, notamment lors du G8, où à Davos durant le WEF en 2002.

Ancien membre au comité de l'ACPMV (représentant le Corps de police lausannois), chargé de cours à l'Ecole des polices municipales vaudoises. Il a également participé à la mise en place d'un partenariat avec le service psychiatrique de Cery et le service des urgences du Chuv. Par la suite, M. Pittet a été responsable à la cellule de conduite «Synergie sécuritaire» pour la mise en œuvre de la fusion des écoles valdo-valaisanne. Puis dès 2005, il a assumé le rôle de chef de projet comme officier d'état-major, pour la mise sur pied de la reconnaissance profession-

nelle de policier (brevet fédéral). Depuis décembre 2005, il a occupé la fonction de Chef formation de base à l'Académie de police de Savatan, avec le grade de capitaine. Monsieur Pascal PITTET, né le 14 septembre 1966, père de 2 enfants, est domicilié à Poliez-le-Grand.

D'emblée Monsieur Pittet a démontré son plus vif intérêt pour Yverdon-les-Bains et sa région. Ses motivations et ses compétences entrent parfaitement dans le cadre souhaité par la Municipalité, apportant de la sécurité une vision très systémique, ouverte aux partenariats et coopérations multiples.

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement le Commandant de la Police municipale, le Major Serge Richoz, qui quittera ses fonctions à fin septembre 2010 après 11 années de service.



Dans ce numéro :

Les Tisserands du Monde

page 2

Bonne nouvelle pour les tarifs électriques 2011

page 3

Travaux d'aménagement de la place sud du Château

page 4

Ecopoint – l'Ogre de tri

page 5

A vélo au boulot 2010: «And the winners are...!»

page 6

Une question sur le monde du travail ?

page 7

Portrait de l'Intégration

Dans le cadre de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI), nous vous proposons une série de portraits. Aujourd'hui, nous allons découvrir les Tisserands du Monde. Organisés en association depuis 2007, ils sont hébergés par les Cartons du Cœur dans un petit coin de paradis à l'avenue des Sports 42, à Yverdon-les-Bains. Leur devise est de tisser des liens entre Suisses et requérants d'asile dans le respect et la liberté. Selon Marie-Rose Genoud: «aider l'autre correspond à une attente qu'on a au fond de l'être!» Participer à une activité associative et aider ensemble, permet aux Suisses et aux migrants de découvrir des gens formidables.

PS: ces pages sont ouvertes pour que vous racontiez une histoire ou votre parcours. Merci de contacter Katja Blanc au 024 557 20 44 ou par mail kbl@yib.ch



Tout a commencé aux Anciennes Casernes d'Yverdon-les-Bains lorsqu'un groupe de bénévoles animait un café contact et divers ateliers auprès des requérants d'asile. Ils décidèrent de créer une association dans le but de tisser des liens entre Suisses et requérants d'asile. Aujourd'hui, l'association apporte «un plus» dans la vie des personnes suivies par l'EVAM (Etablissement Vaudois pour l'Accueil des Migrants).

L'activité principale est la distribution de nourriture le jeudi de 16H à 18H aux Cartons et Jardin du Cœur. Tout d'abord, parlons des donateurs: l'association caritative les Tables Suisses récolte la nourriture périssable à la date limite de consommation dans les grandes chaînes de distribution alimentaire d'Yverdon-les-Bains et apporte ces denrées à environ 10 associations caritatives de la Ville dont les Tisserands du Monde. Deux maraîchers donnent aussi leur surplus: la Maison Bonotto à Yverdon-les-Bains et la famille Thonney à Suscévaz.

Une fois par semaine, toute l'année, quatre bénévoles trient la nourriture et la placent dans des sacs. Environ 40 personnes ou familles viennent chercher un sac. La liste des bénéficiaires est transmise par l'EVAM. La première fois, ils reçoivent

une carte de distribution qu'ils doivent payer 5.-frs. pour 16 distributions. La quantité de nourriture varie beaucoup d'une semaine à l'autre, certaines denrées comme les yaourts sont réservées en priorité pour les familles. Les bénévoles distribuent ce qu'ils reçoivent, ce qu'il y a en trop dans les grandes surfaces. Mais parfois cela ne suffit pas et les bénéficiaires repartent déçus. Si la caisse le permet, mais c'est rare, le comité achète de la nourriture de base tel que du riz, de la farine, de l'huile, du sucre. Bajrami nous dit: «on ne peut pas manger que des légumes...». Etonnamment, il y a beaucoup de nourriture pendant les vacances scolaires, les autres associations ferment et les Tisserands sont les seuls à distribuer à cette saison, opulence des vacances...

La deuxième activité est l'occasion d'un café-contacts et d'un vestiaire à l'EVAM, rue Haldimand 11, le mercredi de 10H à 11h30. Certaines personnes viennent régulièrement, d'autres viennent pour un rendez-vous à l'EVAM et parfois s'arrêtent pour prendre un café avec les bénévoles. Monsieur Razaï, tailleur de profession, s'occupe du vestiaire spécialisé dans les habits d'enfants et d'adolescents (si vous en avez à donner vous pouvez les déposer à la rue Haldimand 11). D'ailleurs, il fait des retouches si nécessaire!

Comme troisième activité, le mercredi après-midi de 13H30 à 15H30, à la rue de la Maison Rouge 14, à la paroisse catholique, les Tisserands offrent des cours de français. C'est une initiation basée sur la conversation. Aucune inscription préalable n'est nécessaire et c'est gratuit. Contact: Marie-Guillemette Rossi 076 339 96 50



Ces différentes offres cherchent à décloisonner des personnes venues du Monde entier. Les Tisserands les soutiennent dans leurs difficultés administratives et parfois familiales en développant une confiance réciproque. En tout, ils sont une quinzaine de bénévoles «moitié-moitié». C'est-à-dire, un bon mélange entre suisses et étrangers.



Voici quelques commentaires et témoignages de Dora/Thérèse André/Jeanne-Marie/Rose Pierre-Olivier/Aysegun/Sultan/Eliane:

THÉRÈSE*
«Nous collaborons avec succès avec les jeunes du Semoy, une équipe motivée de 2 personnes vient nous aider chaque jeudi».

ELIANE*
«Avoir des activités dans la ville nous permet de rencontrer toutes sortes de gens intéressants et de connaître les réalités des habitants d'Yverdon-les-Bains et d'ailleurs».

DORA*
«Nous échangeons sur d'autres visions, d'autres valeurs».

JEAN-MARIE*
«Le contact est très enrichissant avec les bénéficiaires, nous faisons un tour du Monde sans quitter Yverdon-les-Bains».

ROSE*
«Ce travail nous permet de mieux nous intégrer à Yverdon-les-Bains car c'est une équipe formidable».

ANDRÉ*
«C'est un élan de solidarité avec des personnes démunies dans un état d'esprit d'échanges et de rencontres».

PIERRE-OLIVIER*
«Les autres cultures nous offrent leur finesse, leur gentillesse».

Vous voulez nous aider, nous recherchons de nouveaux bénévoles pour la distribution du jeudi après-midi, les dons sont aussi les bienvenus au CCP 17-442062-3, Tisserands du Monde, CP 1311, 1401 Yverdon-les-Bains.

Courriel: tisserandsdumonde.yverdon@gmail.com
Contact par téléphone:
Pierre-Olivier Heller 078 690 13 82
Jeanne-Marie Diacon 024 445 45 13

Visitez le dépôt de biens culturels

Depuis l'automne dernier, un dépôt de biens culturels est aménagé à la route de Lausanne (voir Bonjour n°41).

Aujourd'hui, les Archives de la Ville, le Fonds d'art visuel, le Musée d'Yverdon et région et la Maison d'Ailleurs y ont déménagé les fonds et collections qui devaient y prendre place.

Exceptionnellement, le public pourra visiter ces locaux, sous la conduite des responsables des institutions concernées, **samedi 25 septembre, de 9h à 12h.**



Adresse
Route de Lausanne 10 (ancienne usine Amysa, même bâtiment que la Migros)

Accès
Bus, ligne n°4, direction Maison Blanche, arrêt Champs-Lovats

Les Archives

Bonne nouvelle pour les tarifs électriques 2011

Les tarifs de l'électricité pour 2011 affichent une légère baisse tant pour l'électricité que le timbre d'acheminement. Les autres éléments de la facture restent stables, les consommateurs yverdonnois verront donc leur facture d'électricité légèrement diminuer en 2011. La Ville d'Yverdon-les-Bains produit de l'électricité renouvelable localement grâce à la récupération du méthane de la station d'épuration (biomasse) et aux centrales solaires de la commune et des particuliers. Chaque habitant de la cité pourra choisir en 2011 de couvrir une partie ou la totalité de sa consommation avec cette énergie propre et locale.

Conformément à la législation régissant le marché électrique, le Service des Energies a publié le 31 août les nouveaux prix de l'électricité applicables dès le 1er janvier 2011. L'évolution de ceux-ci est réjouissante pour les consommateurs yverdonnois, puisque la tendance est à la baisse tant pour le prix de l'énergie que pour celui du timbre (coûts de l'acheminement par le réseau de distribution). Pour comprendre cette évolution, il faut savoir que le calcul du prix de vente de l'énergie, tout comme celui du timbre, est précisément réglementé à l'échelle nationale. Les marges bénéficiaires sont non seulement limitées, mais en cas de dépassement du maximum autorisé, le distributeur est tenu, via une baisse de prix, de rendre aux consommateurs le trop perçu. Inversement, en cas de pertes, il peut les compenser par une hausse des tarifs les années suivantes.

Baisse du prix de l'énergie

Pour les ménages, soit les clients profitant du tarif BT simple ou BT double, la diminution du prix du kilowattheure est légèrement supérieure à 4%, et même de près de 5% pour les heures de nuit. Ce prix du kilowattheure pour les autres tarifs diminue de 4,3% à 8,25% selon que la consommation a lieu de jour ou de nuit et en été ou en hiver. Plus

ieurs causes expliquent cette diminution des prix:

- Légère baisse du prix d'achat
- Maîtrise des coûts de gestion et administratifs au sein du SEY
- Augmentation du volume fourni grâce à la fidélité des clients éligibles au SEY ce qui permet de diminuer le montant des coûts fixes par kilowattheure facturé

Les résultats 2009 laissant apparaître une marge bénéficiaire légèrement supérieure au maximum autorisé, les consommateurs yverdonnois en profiteront donc en 2011.

Diminution du prix du timbre

Pour les ménages profitant du tarif BT simple ou BT double, la diminution du prix du kilowattheure est légèrement supérieure à 2,7%, et de plus de 3,3% pour les heures de nuit. Le prix du kilowattheure pour les autres tarifs diminue de 6,4% à 10,8% selon que la consommation a lieu de jour ou de nuit et en été ou en hiver. La diminution des prix de l'acheminement est due aux facteurs suivants:

- Maîtrise des coûts d'exploitation du réseau
- Diminution de la valorisation du réseau conformément aux nouveaux indices imposés par la commission de l'électricité fédérale (EiCom)
- Baisse du taux pour le calcul de rémunération du capital investi pour le réseau, également imposé par l'EiCom, et qui reflète essentiellement la diminution des taux d'intérêt sur le marché de l'argent
- Report du trop perçu en 2009

- Augmentation de la consommation globale d'électricité

Stabilité des autres composantes tarifaires

Les autres composantes du prix total de l'électricité, prix de la puissance, réactif, abonnement, services système Swissgrid, ainsi que les taxes tant communales, cantonales que fédérales, ne subissent pas de modification. La diminution du montant total de la facture d'électricité en 2011 sera légèrement inférieure à l'addition des pourcentages «Energie» et «Timbre» susmentionnés, ce d'autant plus que la TVA s'élèvera à 8% dès le 1er janvier 2011.

Choix personnalisé pour les énergies renouvelables

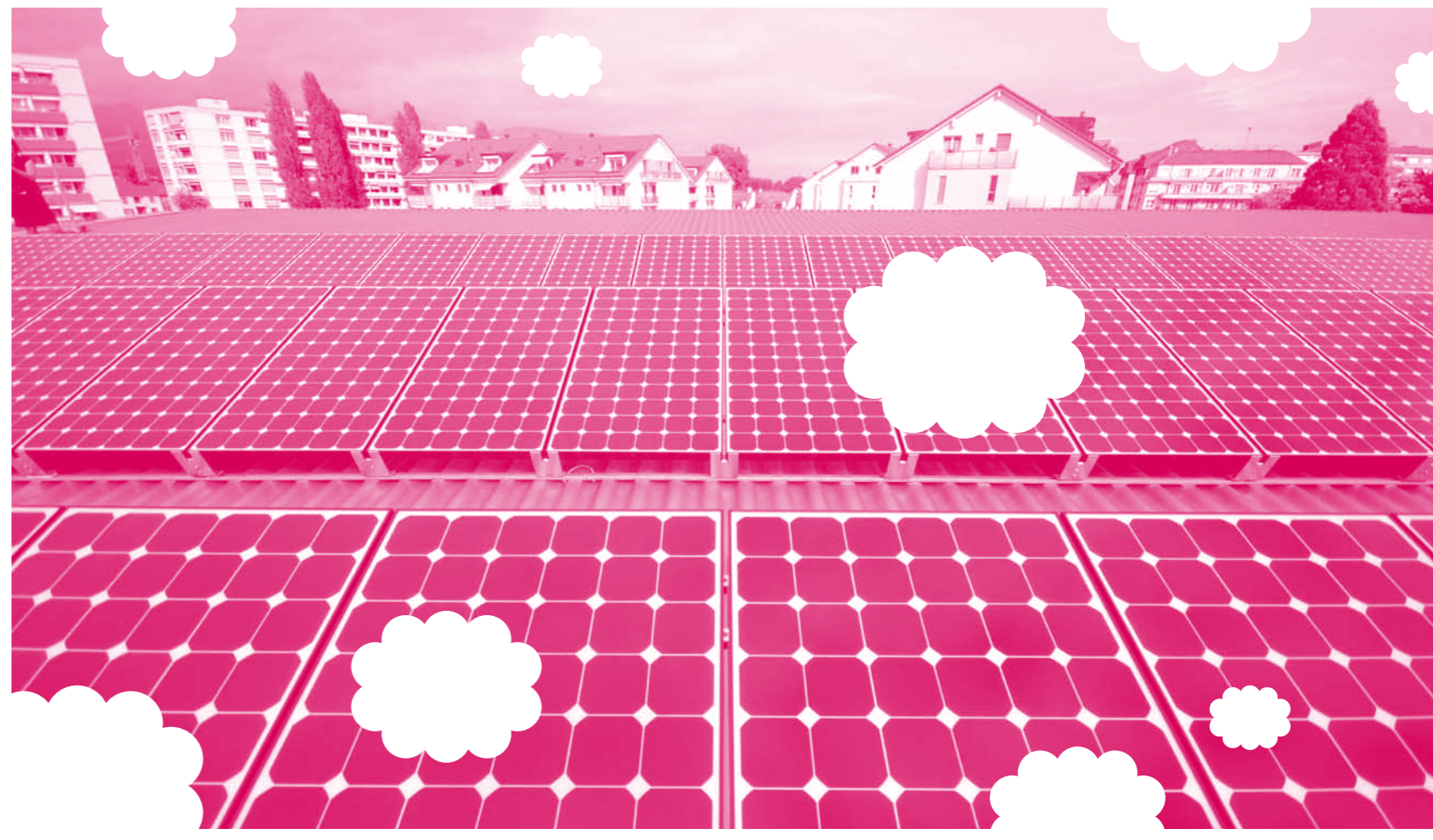
Avec l'introduction des tarifs 2011, le SEY propose aux consommateurs yverdonnois la possibilité de couvrir tout ou partie de leur consommation avec de l'énergie renouvelable produite localement. Il s'agit de:

SOLYVER: énergie photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains.

GAZYVER: énergie générée par les CCF (Couplage Chaleur Force) installées à la STEP et alimentées par le biogaz produit lors du processus d'épuration des eaux usées.

Vous trouverez plus de détails concernant ces produits, leurs prix et les différents tarifs 2011 dans le document «Conditions de vente et prix finaux aux clients» disponible sur simple demande téléphonique au 024 423 65 55 ou sur le site internet: www.yverdon.ch/tarifs-electricite

Service des Energies



Travaux d'aménagement de la place sud du Château



Présentation de deux objets liés au Château à savoir l'aménagement de la place devant la façade Sud et l'implantation d'une plateforme élévatrice dans la cour intérieure.

L'aménagement proposé vise à valoriser l'entrée Sud de la vieille Ville en offrant aux yverdonnois une zone de détente verdoyante aux abords directs de la place Pestalozzi permettant de créer une alternative à l'espace minéral de la place. En ce qui concerne la plateforme élévatrice, elle répond au souhait émis depuis de nombreuses années, pour rendre accessible le monument, aux personnes à mobilité réduite.

Un crédit d'investissement de Fr. 1'980'000.- a été accepté par le conseil communal en séance du 24 juin 2010 pour ces travaux. Celui-ci se décompose en deux parties, soit Fr. 1'060'000.- pour l'aménagement de la place en façade Sud et Fr. 920'000.- pour l'installation d'une plateforme élévatrice, et le remplacement de l'étanchéité de la cour intérieure.

Les deux dossiers d'enquête sont actuellement en cours, de même que toute la phase d'appels d'offres pour les travaux. Les chantiers devraient débuter dans le courant de cet automne pour une durée d'environ 8 mois.

1. Aménagement de la place devant la façade Sud

L'intervention telle qu'elle est prévue couvrira la zone allant d'une part de la passerelle de la Plaine jusqu'à la rue Pestalozzi et d'autre part, du pied de la façade Sud, jusqu'à la fin de la première bande de stationnement perpendiculaire à cette même façade.

Relevons que ce projet prend en compte les éléments traités dans la zone 30 km/h Valentin – Jordils, ainsi que la fermeture du centre ville, ceux-ci faisant partie d'une deuxième série d'aménagements prévus pour fin 2010 – début 2011.

Ce projet reprend les analyses, discussions et décisions des experts fédéraux et cantonaux, du service de l'Urbanisme et des Bâtiments ainsi que de l'Association des Amis pour la Restauration du Château d'Yverdon.

Descriptif de l'aménagement

Un revêtement de sol en pavés basaltes est prévu pour la partie circulation piétonne, le pied de forteresse sera traité en boulet de lac (idem à l'existant). La partie végétale sera composée d'une étendue de prairie contenue par deux haies basses de buis. L'aménagement ne comprendra pas d'arborisation supplémentaire à celle préexistante.

Le parc est traversé en biais par un banc en béton lisse d'une hauteur de 45 cm, recouvert de lattes de bois disjointes se terminant par une fontaine débordante d'une largeur de 120 cm sur une longueur de 450 cm, qui comprend un bassin peu profond de 15 cm.

Cet élément reprend approximativement la direction d'une ancienne fortification et offre un passage piéton de chaque côté, éclairé par des LED et traité en minéral avec des pavés basaltes.

Un aménagement urbain est mis en place avec l'éclairage public de la nouvelle place ainsi qu'une mise en valeur de la nouvelle façade Sud avec un éclairage « doux » encastré. Une série de bancs sont implantés en pied de façade.

Sur son extrémité Est, l'aménagement est délimité par la création d'un nouveau couvert à vélos qui remplacera l'actuel, situé le long du mur de séparation côté canal. Une nouvelle station vélos en libre service sera incluse sur le côté Ouest du projet à droite de la rue Pestalozzi.

Des fouilles archéologiques complémentaires sont prévues en vue d'apporter certaines précisions par rapport à l'emplacement et les caractéristiques d'éléments historiques en liens avec le château.



2. Installation d'une plateforme élévatrice dans la cour intérieure

Après plusieurs années d'études et avant-projet, un projet d'accessibilité au Château a été avalisé début 2009 par des experts fédéraux et cantonaux, le service de l'Urbanisme et des Bâtiments ainsi que de l'Association des Amis pour la Restauration du Château d'Yverdon. Les travaux de raccordement des sanitaires réalisés dans le cadre d'une étape précédente, ont permis de constater le mauvais état de l'étanchéité du fond de la cour. L'ouverture et les aménagements nécessaires au niveau de ladite cour nécessitent la reprise complète de l'étanchéité avant ces travaux.

Descriptif de l'aménagement

L'aménagement d'une cage pour la plateforme élévatrice et d'un escalier à l'emplacement de l'ancien existant jusqu'au XVIII^e siècle, permettra la liaison entre le niveau de la place Pestalozzi et la cour du Château en empruntant la porte Bernoise donnant accès aux caves depuis la place. La cage de la plateforme élévatrice et les parapets de l'escalier seront réalisés en béton clair, privilégiant ainsi un aspect monolithique plus adapté aux lieux qu'une cabine vitrée se voulant transparente et légère, restant très visible et n'ayant pas d'identité propre à ce site minéral.

Pour la circulation, des surfaces planes en pierre de la Molière seront installées sur les 4 faces de la cour. Elles reposeront sur du pavage en boulet de lac selon la modénature existante sur le sol de la surface, après le remplacement de l'étanchéité datant de 1945. Une construction d'un auvent métallique sous les corbeaux existants, sera réalisée au niveau de la cour avec une structure métallique de faible dimension, il permettra d'abriter la sortie de la cabine ainsi que l'arrivée des escaliers.

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Nogent 5 Inauguration des locaux

Après un peu de 10 mois de travaux, l'ancien atelier de mécanique du Quai de Nogent 5 laisse sa place à la nouvelle garderie du P'tit Phare. Depuis le début du mois d'avril, une quarantaine de bambins peuvent profiter de ce nouvel espace de 450 m² répartis entre un plein pied et une mezzanine.

Les nouveaux locaux bénéficient entre autres d'un atelier de peinture d'un jeu d'eau intérieur et d'une salle de psychomotricité. Les travaux d'aménagement du jardin se sont terminés à la fin du mois de juillet. Ils comprennent des cheminements cyclables, différents types de zones vertes (prairie, bosquet, verger) ainsi que des jeux pour enfants, une petite scène avec des gradins, un espace couvert et un toboggan reliant le balcon au jardin. La partie avant du bâtiment est désormais interdite à la circulation et l'aménagement de la croisée du quai de Nogent avec l'Avenue de l'Hippodrome a été repensée. Les places de stationnement côté ville ont été modifiées de manière à uniformiser la largeur de la chaussée et de permettre la création d'une bande piétonne le long des bâtiments. Du côté Lac, le stationnement sauvage qui préexistait est devenu interdit, permettant de mettre en valeur le bâtiment et son jardin.

Mis à part quelques travaux de finitions, nous pouvons considérer cette transformation terminée, il est dès lors temps d'envisager son inauguration qui aura lieu le :

vendredi 10 septembre en fin de journée

La participation de plusieurs entités locataires du bâtiment, laisse présager une fête riche en animations.

LE P'TIT PHARE!

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Cygnes 10 avancement des travaux

La cérémonie de pose de la première pierre pour les travaux de transformations du Bâtiment s'est déroulée le 25 mai passé, après environ un mois de travaux. Cet événement s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités, de la Municipalité, du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, des différentes entités communales impliquées dans ce projet ainsi que des mandataires (architecte et différents ingénieurs).

Les travaux de raccordement du bâtiment aux différents réseaux communaux (eau, gaz, électricité, fibre optique) sont terminés, de même que toute la partie assainissement pieds de façades pour les trois parties du bâtiment. Ces travaux préparatoires réalisés, il a été possible de procéder au montage des échafaudages et de la grue de chantier.

Le corps de bâtiment qui abritera la Croquette a fait l'objet de travaux de consolidation des fondations au niveau du radier ainsi que la mise en place d'une nouvelle dalle en béton pour le rez-de-chaussée. Il a été nécessaire d'étayer la charpente lors de la démolition et la reconstruction des murs de façade.

Dans les deux autres parties du bâtiment, seuls les murs de façades et quelques éléments porteurs ont été maintenus, permettant d'avoir une vision complète du volume intérieur pour chaque corps de bâtiment. Une bonne partie de la charpente des deux parties principales est préservée, cependant toute la couverture ainsi que les différentes lucarnes ont été démolies.

Les travaux de consolidation de la partie Conservatoire de Musique du Nord Vaudois sont en cours actuellement avec la mise en place de micros pieux aux droits des fondations sur les murs latéraux de cette partie de bâtiment.

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Nouvelle direction pour le projet aggloy

Mme Raphaëlle Probst Outzinout est entrée en fonction le 2 août dernier en tant que Cheffe de projet du Bureau d'agglomération aggloy.

Mme Probst Outzinout assistera le Comité de pilotage aggloy dans ses missions de représentation et de contrôle de la mise en œuvre du projet. Elle veillera à la coordination des travaux de mise en œuvre avec les instances techniques concernées (services communaux et cantonaux). Elle garantira aussi les actions de communication, ainsi que la gestion administrative du projet. Enfin, elle sera en charge du projet d'agglomération 2^e génération. Mme Probst Outzinout est donc l'interlocutrice privilégiée de la Municipalité et du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, pour tout ce qui touche au projet d'agglomération.

Point sur aggloy

Le projet d'agglomération yverdonnoise aggloy a franchi un nouveau cap avec l'achèvement des études d'avant-projet. Pour rappel, le rapport aggloy remis à la Confédération en 2007, propose une quarantaine de mesures nécessaires à la concrétisation des principes établis pour les transports individuels motorisés (TIM), les transports publics (TP) et la mobilité douce (MD). Entre 2008 et 2010, les études d'avant-projet suivantes ont donc été conduites par l'agglomération :

- **Accès nord**
Réaménagement de l'avenue de Grandson et de la route de Lausanne jusqu'à Grandson
- **Traversée Nord-est**
Réaménagement de la rue de l'Industrie (y.c. franchissement des voies CFF), de l'avenue des Sports et de la rue de l'Arsenal
- **Traversée Sud-ouest**

Réaménagement du sud de la rue du Cheminet, du triangle Bouleaux – Orbe – Curtil-Maillet, de la rue du Midi et du chemin de la Sallaz jusqu'à la route de Lausanne

- **Réaménagement de l'avenue Haldimand**
- **Liaison de mobilité douce le long du Buron**
Entre Haldimand et la plage, cette liaison a été étudiée avec la Traversée Nord-est
- **Axe Gare-Lac**
Aménagement d'un axe mobilité douce entre le château et le lac le long du Canal Oriental
- **Nouvelle infrastructure routière pour les TP au Pré-Neuf combinée avec la mobilité douce**
- **Valorisation des interfaces des haltes de l'YSteC et de la halte de Champ-Pittet**
- **Aménagement pour les TP en zone urbaine**
Aménagements dispersés, ainsi que des terminus et des arrêts de bus du réseau
- **Nouvelles liaisons de mobilité douce**
Vers Montagny-Chamblon-Treykovagnes, vers Pomy et vers Cheseaux-Noréaz
- **Espace public à Grandson**
Réaménagement de la rue haute et de la place du Château

Pour ces projets, les investissements devraient s'étaler jusqu'en 2018, avec un subventionnement de l'ordre de 35% de la Confédération (sur certains projets et sur la base des chiffres annoncés en 2007). En l'état, le Canton n'a pas annoncé de subvention autre que sous la forme de participation aux études. La réalisation de cet ambitieux programme dépendra toutefois de la capacité financière de la Ville.

Les 3 grands projets de territoires envisagés en 2007 sont à des stades divers :

Projet de Ville nouvelle Gare-Lac : le plan directeur localisé (PDL), première étape de la planification, est

actuellement soumis à l'examen préalable de l'Etat. On envisage son adoption par le Conseil en 2011.

Projet Bey-Chamard : suite au diagnostic territorial de 2008, la démarche de projet envisagée se heurte au refus de la commune de Montagny d'entrer en matière sur une vision intercommunale qui comprendrait également le secteur commercial de Chamard. Le projet est en suspens.

Projet Yverdon-Sud : l'étude fait ressortir les potentiels du sud d'Yverdon-les-Bains et propose des avant-projets pour la requalification de la route de Lausanne et de la rue d'Entremonts.

Enfin, une démarche innovante a été conduite pour le centre ville, avec l'élaboration d'un schéma directeur (masterplan). Ce masterplan est la première étape pour la requalification progressive du secteur entre Thièle et canal Oriental : place d'Armes, rue des Remparts, avenue de la Gare, pont et place Bel-Air, ainsi que les rues connexes (rue d'Orbe et de Neuchâtel, quai de l'Ancienne-Douane et quai de la Thièle). Le Masterplan pour la Traversée du centre fera l'objet d'une communication ad hoc à l'intention des yverdonnois et des yverdonnoises.

La brochure aggloy qui présente l'ensemble de ces projets est disponible sur le site de l'agglomération.

Aggloy
Place de l'Ancienne-Poste 4
Case postale -
1401 Yverdon-les-Bains
Direct 024 423 62 72
www.aggloy.ch

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Semaine de la mobilité 2010 Bougeons autrement!

La semaine de la mobilité 2010 vous invite à «bouger autrement». Plusieurs activités et événements ludiques, artistiques ou encore de découverte vous sont proposés par l'Agenda 21 dans le cadre de cette semaine de sensibilisation annuelle qui aura lieu à Yverdon-les-Bains entre le 11 et le 14 septembre. N'hésitez pas à en profiter!

Samedi 11 septembre
11h-12h, rdv à 10h30
prom. Auguste-Fallet en face
du kiosque à journaux
Cyclade Pro Velo

Les cyclistes se déplacent en boucle et en groupe durant une heure (av. de la Gare et rue des Remparts). Cette manifestation, qui se veut ludique et familiale, vise à marquer la présence des cyclistes sur la route.
www.pro-velo-yverdon.ch

Dimanche 12 septembre
10h-17h, dans plusieurs rues
du centre-ville
Journée sans voitures

Le Conseil des jeunes, en collaboration avec de nombreux partenaires, met sur pied une journée sans voitures. Venez profiter des espaces dédiés à cette journée pour flâner, vous détendre, vous amuser. Et laissez-vous surprendre par les activités proposées!

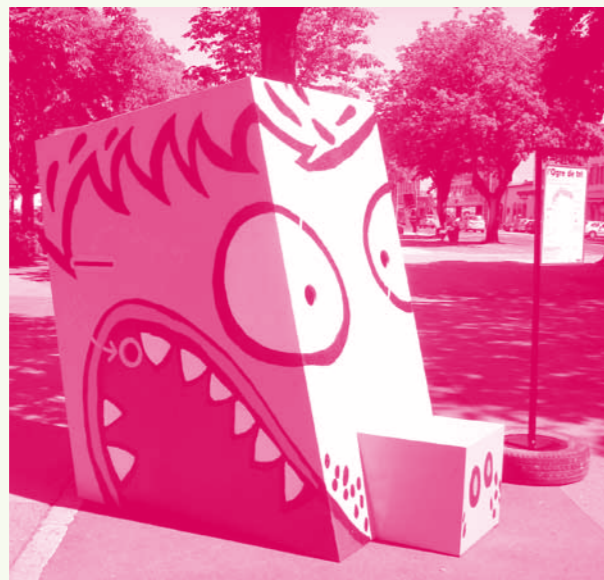
Lundi 13 septembre
18h30-20h, rdv Place Pestalozzi
fontaine du Château
**Initiation gratuite
au Nordic Walking**
(marche nordique) par une
monitrice «Allez Hop Romandie»
Venez découvrir ce sport doux,
efficace et tout public.
Sur inscription: 021 623 37 43
ou corinne.terrettaz@fvls.vd.ch
Indiquer nom, prénom et votre
taille (pour la taille des bâtons).

Mardi 14 septembre
Rdv à 18h, pl. Pestalozzi
(amener son propre vélo,
durée d'environ 1h30)
La balade des fontaines

Par Antoine Sordi, collaborateur SEY, Ville d'Yverdon-les-Bains. Après cette balade, vous saurez tout sur les fontaines yverdonnoises anciennes et/ou utilitaires, celles des artistes ou encore celles qui «bougent»...

Agenda 21

Ecopoint, l'Ogre de tri



Le projet de l'Ecopoint a été mis sur pied par le STE (Service des Travaux et de l'Environnement) pour répondre au postulat de la conseillère communale Mme Hélène Grand, qui demandait l'implantation de dispositif de collecte de tri des déchets de type «Ecopoint», afin de lutter contre le «jeter sauvage».

Le STE a créé, avant tout, un élément ludique et éducatif pour les enfants conformément aux souhaits de la commission chargée d'étudier le préavis. C'est ainsi qu'est né l'Ogre de tri, avec sa chevelure verdoyante naturelle et son nez qui permet aux enfants de déposer les déchets ou simplement de se reposer.

Ce prototype est installé à proximité du parc Japonais, sur la promenade Auguste-Fallet, pour une phase test qui durera 6 mois. Un endroit idéal pour se faire apprivoiser de la population, des gens de passage et surtout des enfants.

L'Ecopoint-Ogre peut recueillir 3 types de déchet, le PET, l'alu et le papier journal. Déchets que l'on abandonne régulièrement sur la voie publique.

Les poubelles étant en suffisance dans le périmètre, c'est volontairement que l'Ogre de tri ne récoltera pas les déchets urbains incinérables. Il en va de même pour la récolte du verre, pour des raisons de sécurité. Cet Ecopoint est réservé aux déchets urbains générés lors de nos déplacements, au même titre que les corbeilles.

Service des Travaux et de l'Environnement

A vélo au boulot 2010: «And the winners are...!»

225 cyclo-travailleurs yverdonnois ont fait 2/3 d'un tour du monde et des photos créatives et esthétiques ont été primées dans le cadre du concours photos.

Entre le 1^{er} et le 30 juin 2010, 225 collaborateurs de 10 entreprises yverdonnoises ont participé à l'action nationale de Pro Velo Suisse «A vélo au boulot»: ACTA Conseils, l'ADNV, le Centre Thermal, le CPNV, le site d'Yverdon des eHnv, flexcell, La Poste Suisse, SCHOTT Suisse SA, TRAVYS ainsi que l'administration communale de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

En tout, ils ont fait durant leurs trajets domicile-travail à vélo, à pied ou encore en trottinette 26'781.5 km, ce qui correspond à 2/3 d'un tour du monde! Ainsi, bien que moins nombreux qu'en 2009, les 225 participants ont fait plus de 4'000 km de plus que les 262 participants de l'année passée! Ces 26'781.5 km faits non pas en voiture, mais par la force musculaire ont permis d'économiser 4'770 kg de CO₂. Un grand bravo donc à tous les participants pour ce résultat 2010.

Par ailleurs, le concours photos «Avec le vélo, notre entreprise rayonne!» a fait appel à la créativité des équipes «A vélo au boulot». M. Patrick Gyger, Président du jury a tranché et a sélectionné 3 équipes sur les 19 photos proposées:

1^{er} prix: l'équipe SEY2 avec leur photo «Fitlux2» (Frédéric Despland, Stevanovic Dobrica, Reynald Rey, Jean-Marc Sutterlet)

2^e prix: l'équipe «Office info» (Marc Beuret, Fermio Cecchini, Thomas Czaka, Sandra Gouzi)

3^e prix: l'équipe «Les Rolling Stones» (Stéphanie Dobler, Virginie Huguet, Raphael Kummer, Carmen Tanner)

Les 10 photos primées peuvent être consultées sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Agenda 21



Une question sur le monde du travail



**Equilibre entre travail
et famille**

Quand la question touche à l'équilibre entre travail et famille, caP apporte un soutien à chacun, femme ou homme, en individuel ou en couple. Envisager une diminution de son taux d'activité suite à l'arrivée d'un enfant ou préparer la négociation avec son employeur pour une part de travail à la maison sont des points parmi d'autres qui peuvent être abordés. Un regard professionnel permet de mettre le doigt sur des problèmes méconnus ou sous-estimés en termes de développement professionnel, d'assurances sociales ou encore de revenu final après déduction des frais de garde et d'impôts.



Prestations ciblées

Un soutien professionnel est proposé avec des conseillères formées en accompagnement, coaching et médiation. Des renseignements ponctuels peuvent être donnés gratuitement par e-mail. La consultation sur rendez-vous coûte Fr. 40.- l'heure et Fr. 20.- pour les personnes à bas revenus. Le soutien du Bureau fédéral de l'égalité permet d'offrir des prestations de qualité à un tarif accessible.

Femmes et travail

caP informe, oriente et conseille les femmes pour toute question en lien avec le monde du travail. Concrètement, il peut s'agir de préparer la reprise d'une activité professionnelle, d'élaborer un dossier de postulation ou d'amorcer une réorientation ou un développement professionnel. Les conseillères répondent également à des questions spécifiques liées aux conditions de travail, aux termes d'un contrat ou encore au niveau du salaire.



Informations pratiques

caP Permanence du Nord vaudois
Centre Social régional
Yverdon-Grandson
Rue des Pêcheurs 8A
1401 Yverdon
Bureau n° 114
mardi de 13h30 à 17h

**Prise de rendez-vous
tous les jours:**
024 557 20 00

info@cap-pro.ch
www.cap-pro.ch



Plan canicule

La Municipalité s'associe à la Police municipale pour souligner l'investissement et l'excellent travail déployé par l'ensemble des partenaires et des bénévoles qui ont œuvré pour que les actions planifiées dans le cadre du plan canicule se déroulent au mieux.

**Un remerciement tout particulier
est adressé au:**

- Contrôle des habitants (listing des personnes à risques + mise à jour)
- l'ORPCI (1^{re} phase: 800 appels téléphoniques aux personnes à risque pour établir le statut de chacune d'entre elles – personnes nécessitant une visite si le plan canicule venait à être alarmé – envoi de flyer aux personnes concernées)
- AVIVO (bénévolat) 4 personnes.
- Prosenectute



Action 72 heures: du 9 au 12 septembre 2010

**Yverdon-les-Bains et la Suisse
se mobilisent!**

Après une première expérience en 2005, le Conseil Suisse des Activités de jeunesse (CSAJ) relance l'Action 72 heures. La manifestation se déroulera dans toute la Suisse du 9 au 12 septembre 2010. Pendant 3 jours, en 72 heures exactement, des enfants et des jeunes, réunis en groupes, mettent en œuvre des projets simultanément dans toute la Suisse afin de rendre visible et de valoriser l'engagement social et le travail bénévole des jeunes.

Aktion 72 Stunden • Azione 72 ore

72:00

Action 72 heures • Azciun 72 uras

Saison loto 2010-1011

QUINE!

CARTON!

DATE ET JOUR	SOCIETES
OCTOBRE 2010	
24 dimanche	Mini Golf
NOVEMBRE 2010	
07 dimanche	Tennis de Table
13 samedi	Rugby-Club
14 dimanche	Ass. des Emigrés Italiens
DECEMBRE 2010	
04 samedi	Aquariophilie
05 dimanche	Paroisse Catholique
26 dimanche	Club Sportif Sicilien
30 jeudi	Boule Yverdonnoise
JANVIER 2011	
01 samedi	Soc. Cynologique
02 dimanche	Union Nautique
07 vendredi	Badminton
08 samedi	Uni Hockey
09 dimanche	HCY
14 vendredi	ACN
15 samedi	Club de Marche
16 dimanche	FSG Amis Gymnastes
28 vendredi	Aviculture Yverdon-Nord
29 samedi	Pistolet - Carabinier
30 dimanche	USY, Union Sportive Yverdonnoise
FEVRIER 2011	
11 vendredi	La Récréation
12 samedi	Guggenmusik La Niougen's
13 dimanche	FC Azzuri
18 vendredi	L'Écaille
19 samedi	Club Alpin
20 dimanche	Bicross Club
25 vendredi	Soc. Philanthropique Suisse Union
26 samedi	Tir Sportif Yverdonnois
27 dimanche	Chor'hom

MARS 2011		16 samedi	Accordéonistes Accordia
04 vendredi	Ass. Yverdon-Sport Junior	22 vendredi	Ass. Sportive Poste Swisscom
05 samedi	Aviculture SVA	23 samedi	ASANOV
06 dimanche	Chœur Crescendo	29 vendredi	Amis du Hockey
13 dimanche	Fanfare l'Avenir	30 samedi	GDH - Männerchor
26 samedi	École de musique Fanfare l'Avenir	MAI 2011	
27 dimanche	FSG Yverdon-Ancienne	06 vendredi	ASSO
AVRIL 2011		07 samedi	Ski Club
01 vendredi	La Cécilienne	14 samedi	Objectif Vidéo
02 samedi	Abbaye des Armes Réunies	21 samedi	Paroisse Catholique Ita.
03 dimanche	Accordéonistes Aurore		
08 vendredi	Club des Cheminots		
09 samedi	Judo Kwai		
10 dimanche	Pétanque Yverdonnoise		
15 vendredi	Flore du Jura		

Horaires:
 Lundi à vendredi 20h15
 Samedi 20h
 Dimanche et jours fériés 14h30 - 19h30

Yverdon-les-Bains

750 ANS

www.yverdon-les-bains.ch
 Réservation spectacles: 024 423 65 84

septembre

- 1er septembre** «25 ans» de la Ludothèque l'Escargot. La Ludothèque invite Gargot de Joc, troupe catalane. Une activité autour de multiples jeux. Goûter offert à tous les participants. 14h à 17h30
Ouvert à tous
Place Pestalozzi
- 11 septembre** Kiosque à Musiques - RSR La Première. Musiques populaires d'ici et d'ailleurs. 11h à 12h30
Entrée libre
La Marive
- 14 au 18 septembre** «Le Baladin du Monde occidental» de John Millington Synge (Irlande 1907). Cette pièce célèbre la poésie, l'originalité, la démesure des habitants du nord-ouest de l'Irlande. 20h30
Fr.28.- / Fr.22.- AVS, Fr.17.- étudiants, apprentis
Conditions différentes dans le cadre de l'abonnement du Théâtre Benno Besson
Théâtre du Petit Globe

octobre

- 9, 10, 15, 16 octobre** Opéra «Cavalleria Rusticana», de Mascagni, interprété par l'ensemble vocal Horizons avec la participation de solistes professionnels et de l'orchestre St-Pierre-Fusterie de Genève. 20h. Dimanche 17h.
Spectacle Fr.35.- et Fr.45.- / Spectacle + Repas Fr.75 et Fr.85.- (Réservations 024 423 65 84)
La Marive
- 15, 16, 17 octobre** «Festival d'Ailleurs». Festival de Science-fiction organisé par l'Association des Amis de la Maison d'Ailleurs.
Fr.12.- Entrée adultes, Fr.5.- jusqu'à 15 ans révolus / Fr.10.- AVS, chômeurs et membres AMDA
Abonnement 3 jours: Fr.100.-
Théâtre Benno Besson
- 28, 29 octobre** Mozart «Messe en do mineur» et Beethoven «Fantaisie pour chœur», Un événement présenté par la Banque Piquet. 20h30
Fr.15.- Les bénéfices seront intégralement reversés à une Fondation et/ou Association d'aide de la Ville d'Yverdon-les-Bains.
Le Temple

novembre

- 12 novembre** Depuis les «Psaumes» jusqu'à «l'Hymne du monde». L'histoire du christianisme à Yverdon-les-Bains du chant grégorien à une création d'aujourd'hui. 20h15.
Entrée libre
Le Temple
- 26 novembre** Messe en ré d'Anton Dvorak et 2 cantates de J.-S. Bach, interprétées par le Chœur A Cappella et accompagnées à l'orgue par Monsieur Guilhem Lavignotte. 20h
Fr.15.-
Le Temple
- 28 novembre** «Course de l'Avent 2010», Course à pied
Sur inscription 021 806 25 49
En ville

décembre

- 31 décembre 2010** Célébration de clôture des festivités du 750^e
Apéritif offert à la population
Place Pestalozzi

RAIFFEISEN

BANQUE PIQUET & CIE SA

FONDATION CEPY
Yverdon-les-Bains

BCV

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
 Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
 Commune d'Yverdon-les-Bains
 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
 Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps